Un PPI unique pour le Cotentin pourquoi ?

Patrick LAFON
CRILAN

Qu’est ce que le PPI

- Il s’agit du Plan Particulier d’Intervention, en cas d’ accident nucléaire.
- Ce sont les mesures envisagées par la puissance publique et déclenchées par le préfet.
- Il y a un PPI par installation nucléaire de base.
- Le périmètre du PPI est passé de 10 Kms à 20 kms, pour tenir compte soi disant de la catastrophe de Fukushima, notamment pour les réacteurs 1 et 2 de Flamanville.
- La révision des PPI de la Hague et de l’arsenal de Cherbourg est en cours de réalisation
- Le périmètre détermine surtout la zone de distribution préventive des pastilles d’iode.

Une presqu'ile, 3 PPI

Exemple du PPI de Flamanville

Qui comprend les deux réacteurs en service et le projet

D'EPR.

Nous sommes en attente des projets pour le complexe de la Hague (centre ORANO de retraitement des combustibles usés et centre de stockage des déchets radioactifs de l'ANDRA)

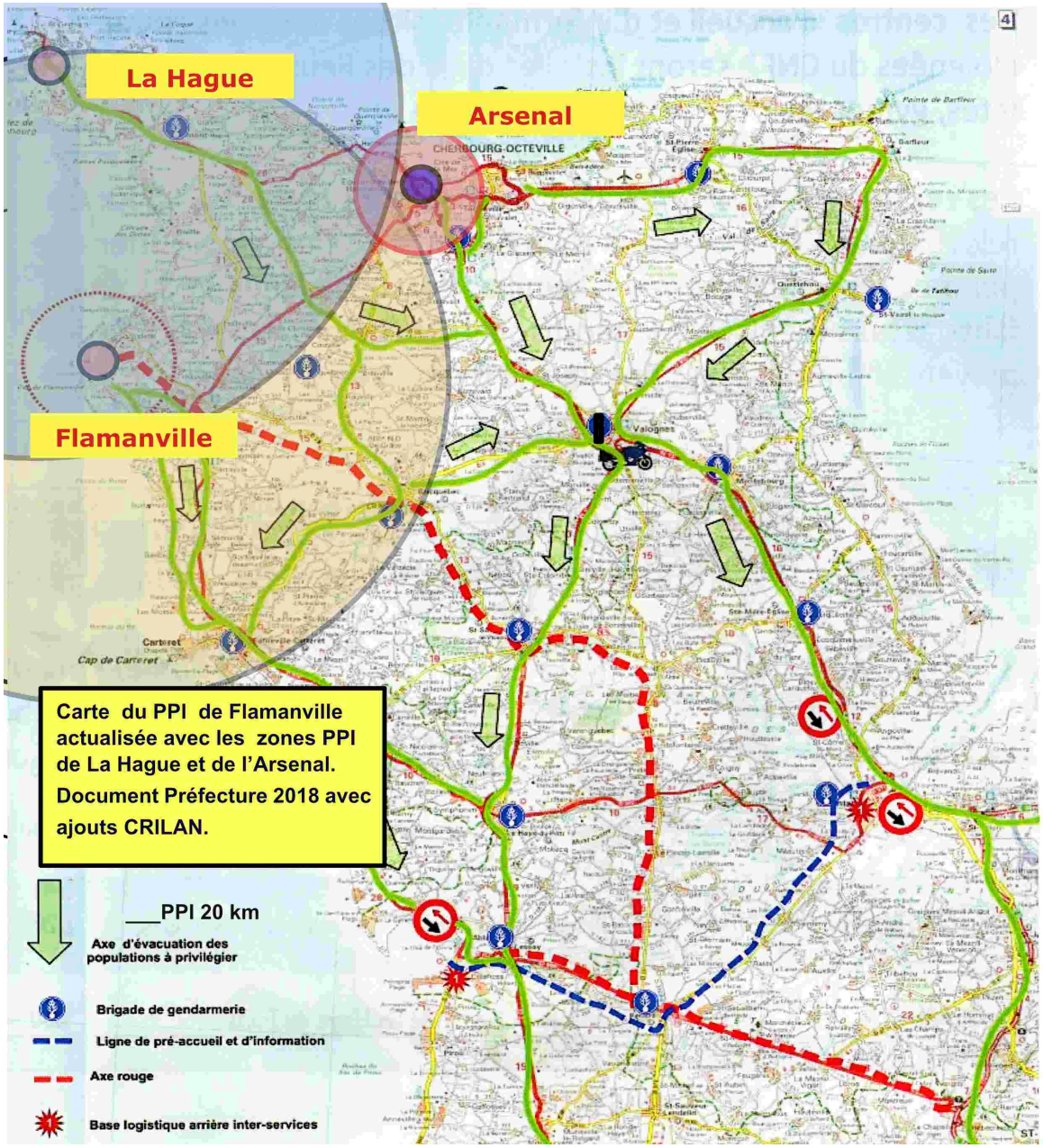

Un PPI unique pour le Cotentin

- Pour nos associations et plutôt qu'un PPI Flamanville élargi de 10 à 20 KM , la démarche militante vise a obtenir un PPI unique rassemblant les 3 sites nucléaires puisqu' il s'agit d'une même population, des mêmes routes etc … et l'exemple de Fukushima montre que l'évacuation va au delà de 40 KMS
- Le second objectif est de mobiliser le grand public et alerter les élus sur les risques liés au démarrage de l'EPR, car évidemment la meilleure protection c'est de supprimer l'origine du risque, davantage que d'en gérer les conséquences.
- 3 réunions publiques ont réuni 135 participants:
- Valognes le 27 mars 2019 (70)
- Cherbourg le 22 mai 2019 (25)
- Saint Pierre Eglise le 19 novembre 2019 (40)

Communes dans le rayon des 20 KMS

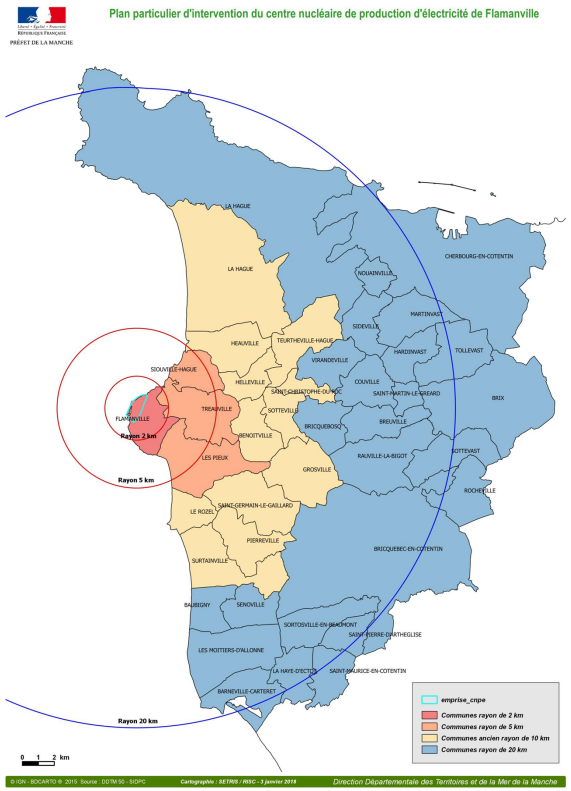

Les représentants des associations avant la réunion avec la Préfecture aux Pieux le 10 décembre 2018

Le déclenchement du PPI

- Phase de vigilance
- Pour son déclenchement , l'exploitant a déjà déclenché son PUI
- (Plan Urgence Interne) et informé le Préfet.

Rejet immédiat et court

- Rejet rapide moins de 6 heures après l'événement
- Alerte sirène et SAPRE
- (système d'alerte des populations en phase réflexe)
- Le cnpe déclenche l'alerte et informe le préfet
- Mise à l'abri des populations sur 2kms (maxi 24 h)
- soit 2483ha
- Écoute radio et télévision.

Rejet immédiat et court

- Rejet rapide moins de 6 heures après l'événement
- Alerte sirène et SAPRE
- (système d'alerte des populations en phase réflexe)
- Le cnpe déclenche l'alerte et informe le préfet
- Mise à l'abri des populations sur 2kms (maxi 24 h)
- soit 2483ha
- Écoute radio et télévision.

Rejet immédiat et long

- Rejet long :jours voire semaine

- Préfet décide une évacuation à 5kms
- Soit 6844 ha

Rejets différés et long

- Évacuation sur 5kms
- Mise à l'abri total ou partielle de 5 à 20kms
- Soit 134,684 ha
- Mise en place de la cellule de veille

Phase concertée

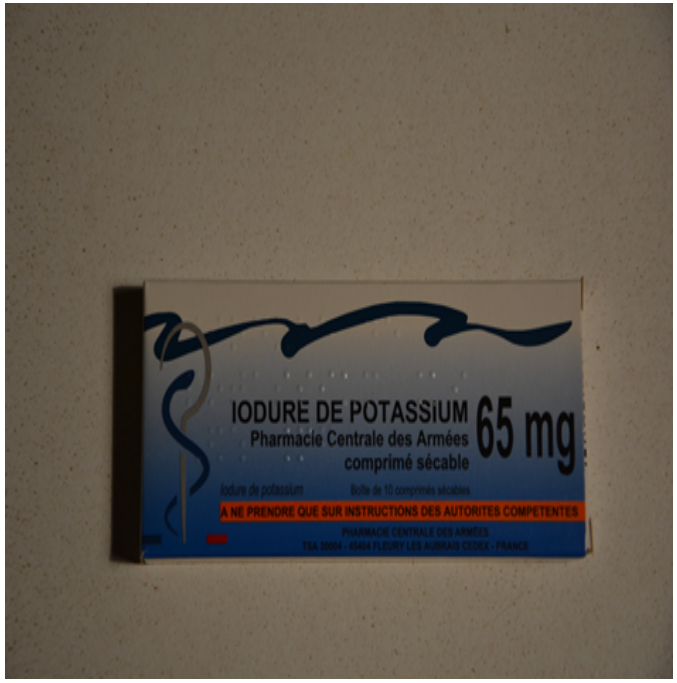

Le Préfet a le temps de bénéficier de l'avis et l'expertise des différentes cellules de crise et prendre les mesures adaptés

Le Préfet peut décider de la prise des pastilles iodes distribués sur un rayon de 20kms

Organismes concernés

- Préfecture, Radios,Météo France, Pc mesures
- Cnpe et Farn (Force d'action rapide nucléaire)
- Asn ,Sdis , Gendarmerie
- Ddtm, Samu , Ars
- Ddcs,cohésion sociale,Ddpp protection de la population animaux élévages
- Ddfip Met en place les indemnisations d'urgence
- Dmd Délégué militaire départemental
- La CCI et Chambre d'agriculture sollicités mais pas de fiche action.

Le PPMS
Plan particulier de mise en sécurité des scolaires

- La fiche action comporte les 4 phases
- Participe à l'évacuation soit 25,726 élèves
- Informe les parents d'élèves de leur destination
- Correspond avec le COD (centre opérationnel départemental)

©www.ClipartsFree.de

Le PCS
Plan communal de sauvegarde

La fiche action comporte les 4 phases
Diffuser les messages: alerte
Communiquer avec le COD (centre opérationnel de commandement)
Déclencher l'évacuation ou activer les lieux d'accueil sur ordre du préfet

Le PCO
Poste de commandement opérationnel

- Le Sous Préfet contacté par la préfecture met en place le Pco.
- Fiche action les 4 phases et les actions a mener
- Phase vigilance, réflexe et immédiat , concertée, et post accidentelle.
- Moyens humains :
- - 1 chargé de communication
- - Éventuellement un membre de la cli
- - Des assistants en nombre suffisant

Le plan d'évacuation

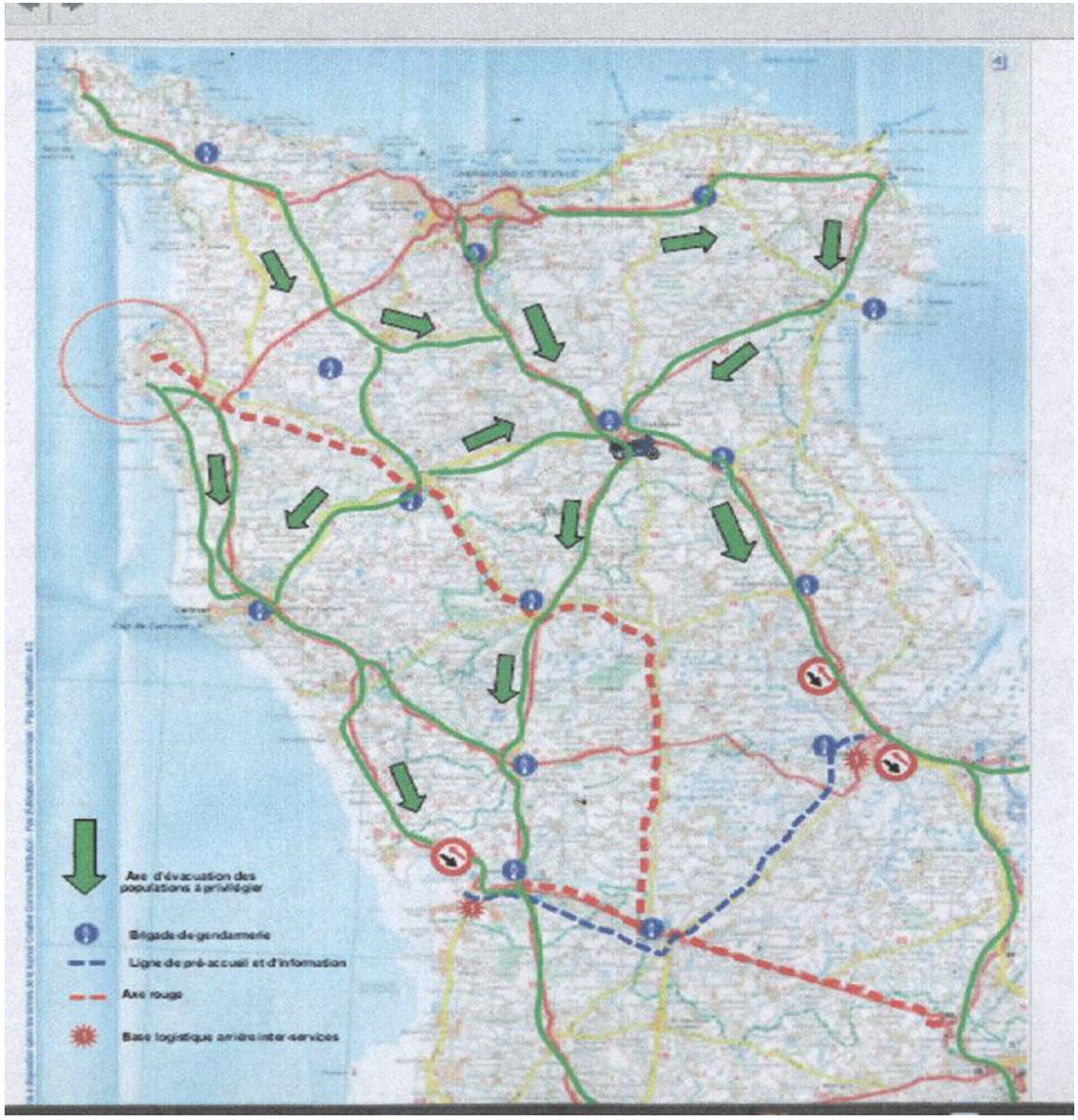

Remarques

- Alerte : Les moyens de communications ne passent pas dans toutes les zones
- Rapport européen (signé par la France) ATHLET (2014) recommande :
- -Étude de mise à l'abri 100kms
- -Distribution des pastilles iodes 100kms
- -La Suisse passe de 20kms à 50kms
- -La Belgique passe de 20kms à 100kms

Smolensk
Minsk
Belarus
Russia
Mogilev
Krychaw
Cherykaw
Bykhov
Slawharad
Krasnapolle
Bryansk
Babruysk
Rahachow
Chachersk
Vetka
Novozybkov
Gomel
Dobrush
Kimovo
Kuz'minichy
Luninets
Kalinkaviči
Mazyr
Khoiniki
Yelsk
Narowla
Chernobyl Plant
Vystupovichi
Chernihiv
Pershotravneve
Pripyat
Ovruch
Chernobyl
Lypnyky
Narodychi
Poliske
Korosten
Kiev Reservoir
Ukraine
Kiev
Zhytomyr
Dnieper
Sozh
Desna
Pripyat
Berezina
Seym
Confiscated/Closed Zone
Greater than 40 curies per square kilometer (Ci/km²) of Cesium-137
Permanent Control Zone
15 to 40 Ci/km² of Cesium-137
Periodic Control Zone
5 to 15 Ci/km² of Cesium-137
Unnamed zone
1 to 15 Ci/km² of Cesium-137
0
50
100 Kilometers
0
50
100 Miles

Fukushima : la zone d'évacuation étendue
Villes évacuées aujourd'hui
Population
1 500
6 000
11 000
MIYAGI
YAMAGATA
Date
Soma
Océan Pacifique
Fukushima
290 000 hab.
Iitate
Kawamata
Minamisoma
71 000 hab.
Nihonmatsu
61 000 hab.
Namie
Motomiya
Katsurao
Lake Inawashiro
Futaba
Tamura
42 000 hab.
Centrale de Fukushima Daiichi
Okuma
Naraha
Sukagawa
80 000 hab.
20 km
Tamakawa
Hirono
30 km
Nakajima
Ishikawa
40 km
Le périmètre de sécurité
20 km Zone d'évacuation actuelle
30 km Recommandation d'évacuation, sans obligation
FUKUSHIMA
Iwaki
350 000 hab.
JAPON
Tokyo
IBARAKI
10 km

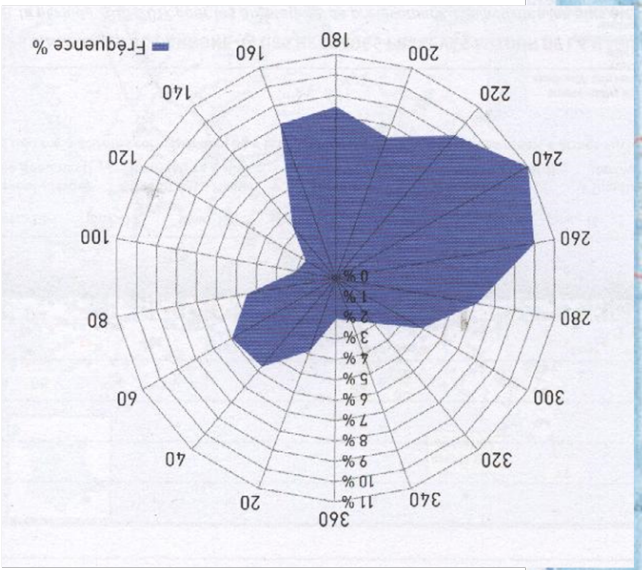
Fréquence %
180
200
220
240
260
280
300
320
340
360
20
40
60
80
100
120
140
160
0 %
1 %
2 %
3 %
4 %
5 %
6 %
7 %
8 %
9 %
10 %
11 %

Axe d'évacuation des populations à privilégier
Brigade de gendarmerie
Ligne de pré-accueil et d'information
Axe rouge
Base logistique arrière inter-services

Remarques

- Le PPI: seuils de doses
- - une mise à l'abri et à l'écoute, est de 10 mSv,
- - une évacuation, est de 50 mSv.
- - une administration d'iode stable, est de 50 mSv à la thyroïde.
- Recommandation OMS
- Pastille iode : la valeur de référence 50msv à la thyroïde.
- Enfants et femmes enceintes 10msv de dose évitable à la thyroïde.
- Recommandation IRSN
- Mars 2011 : Une évacuation est nécessaire à partir de 10msv

FIGURE 6 / **LIMITES RÉGLEMENTAIRES D'EXPOSITION ET EXEMPLES DE DOSES EFFICACES REÇUES LORS D'EXAMENS MÉDICAUX (mSv)**

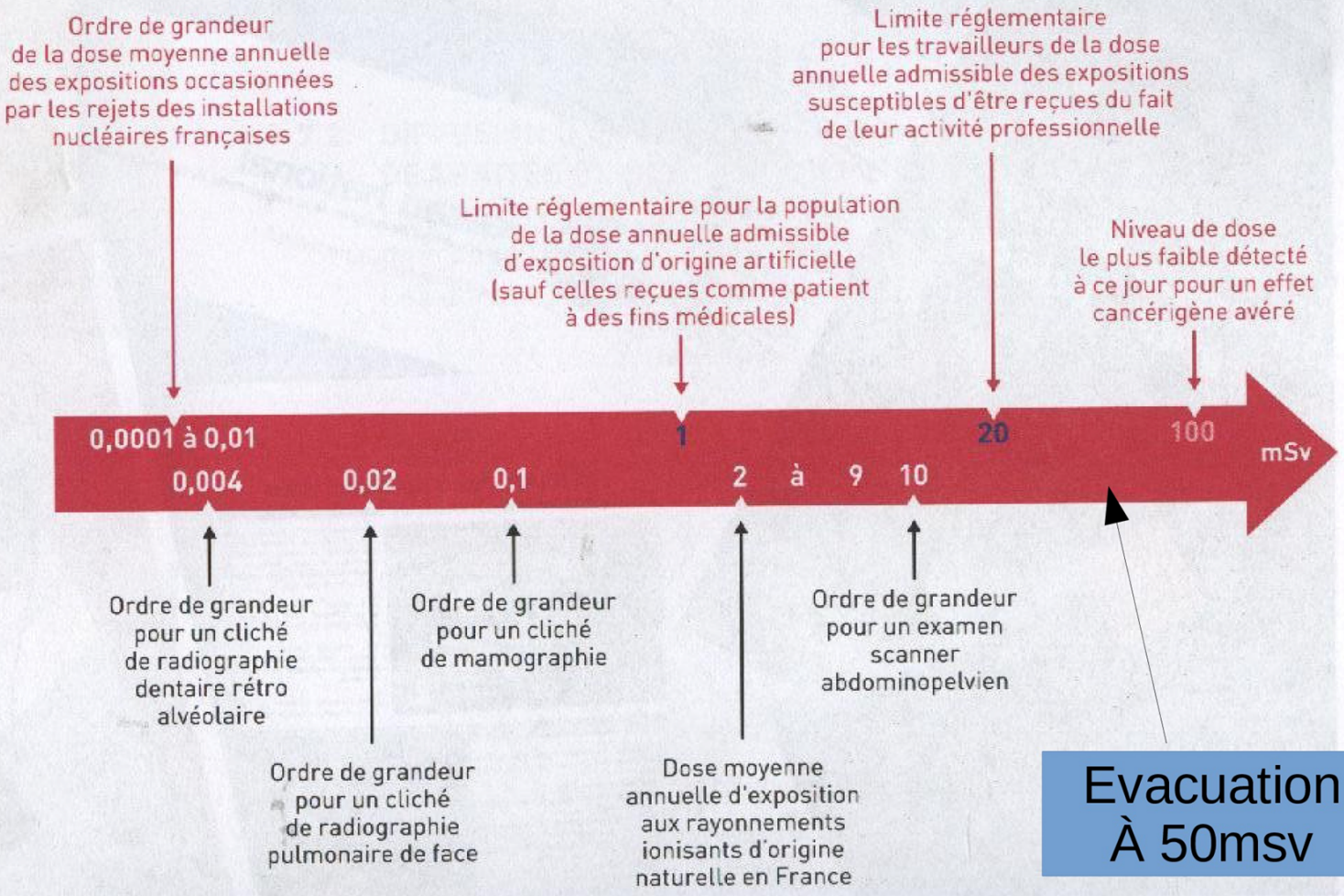

BILAN DE L'ÉTAT RADIOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT FRANÇAIS DE 2015 À 2017 /

Ce que ne prévoit pas le PPI:

- La protection des populations contre l'effet des autres radios éléments (la parade des pastilles d'iode ne vaut que pour l'iode radioactif protégeant la thyroïde), il n'y a rien contre le strontium qui se fixe sur les os, ni contre le césium qui se fixe sur les muscles donc le cœur, par exemple.cf enfants cardiaques de Tchernobyl.
- Que fait on des animaux domestiques (chiens, chats…) ou d'élevage particulièrement important ici?
- Que deviennent les véhicules contaminés, à la ligne de « démarcation » de Carentan ?

Rien sur la vie après !!!

- Comment continuer à vivre en zone contaminée ?
- Que devient le patrimoine immobilier ? Qui paye les emprunts restants à courir?
- Les jeunes quitteraient la région pour ne plus revenir.
- Les vieux pourraient ils continuer à survivre sans services, sans commerces, sans contact avec les proches?
- Déplacés de force, combien sombreraient dans la dépression, le suicide?

Conclusion

- Pour les antinucléaires, la « culture du risque » que les autorités souhaitent insuffler à la population par le biais du PPI, ne vise qu'à faire accepter l'inacceptable.
- La revendication d'un PPI unique pour l'ensemble du cotentin, pour cohérent qu'il soit, est un prétexte pour nous de sensibiliser les élus et la population à s'opposer au démarrage de l'EPR, voire l arrêt des deux réacteurs en fonctionnement à Flamanville, à arrêter le retraitement des combustibles usés à la Hague, à s'opposer à la nouvelle piscine…

Merci de votre attention

CRILAN